

Image not found or type unknown



Violence sur lieu de travail par son employeur.

Par **baki**, le **15/06/2009** à **11:58**

Bonjour, rnj'ai subi un arret de travail du 15/05 au 12/06 lors d'une altercation de mon employeur envers ma personne, il m'a violemment bousculé et je me suis retrouvé avec une entorse cervicale, constatée par la médecine légale car j'ai bien evidemment déposé une plainte contre cette personne auprès de la gendarmerie.rnque va t-il se passer hormis mon licenciement, car il va chercher à me trouver des poux dans la tete.rnd'avance merci